



Assemblée générale

Soixante-treizième session

72^e séance plénière

Lundi 25 mars 2019, à 15 heures
New York

Documents officiels

Présidente : M^{me} Espinosa Garcés. (Équateur)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Séance commémorative à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

Point 121 de l'ordre du jour (suite)

Commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

La Présidente (*parle en espagnol*) : La séance d'aujourd'hui a été convoquée pour commémorer la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, conformément au paragraphe 6 de la résolution 70/7, adoptée le 4 novembre 2015.

Déclaration de la Présidente

La Présidente (*parle en espagnol*) : Il est des chapitres de l'histoire de l'humanité qui sont si tragiques que le simple fait de s'en souvenir provoque une profonde douleur. En même temps, le souvenir est nécessaire pour prévenir, réconcilier et, surtout, ne pas répéter les erreurs du passé. L'esclavage est l'un de ces moments tragiques de l'histoire. Trois siècles durant, des millions d'êtres humains – hommes, femmes et enfants – ont été brutalement arrachés de leurs foyers en Afrique, achetés et vendus comme des objets, dépouillés de toute dignité. Chacune de ces personnes a subi les horreurs de l'exploitation, de la violence et de l'exclusion, dont les

conséquences tragiques perdurent encore aujourd'hui dans notre monde.

En cette Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, nous rendons hommage aux victimes de cette pratique profondément abominable, à leur résistance, à leur courage et à leur force morale.

Je voudrais rappeler tout particulièrement les femmes esclaves qui, en plus d'être soumises à un travail forcé sans fin et à de terribles actes de violence, ont été exploitées physiquement pour perpétuer la chaîne de la traite des esclaves. Malgré cela, ces femmes ont été essentielles au maintien de la dignité de leurs communautés. Nombre d'entre elles ont été à la tête d'insurrections et ont pris activement part aux mouvements abolitionnistes, comme Harriet Tubman, qui a libéré des centaines d'esclaves emprisonnés dans les plantations du sud des États-Unis et a consacré sa vie entière à cette cause. Citer nommément ces femmes abolitionnistes est à la fois un acte de justice et un acte de réparation.

En décembre dernier, nous avons célébré le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, un document qui a marqué le début d'une nouvelle ère d'égalité et de liberté pour tous, fondée sur la dignité humaine. Son article 4 énonce de manière catégorique que nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude. Pour beaucoup, cependant, ce précepte est loin d'être respecté. Dans le monde, on estime que plus de 40 millions de personnes sont soumises à

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-08340(F)



Document adapté

Merci de recycler



l'esclavage moderne. Soixante et onze pour cent des victimes de la traite d'êtres humains sont des femmes et des filles, ce qui n'est pas seulement alarmant mais inacceptable au XXI^e siècle.

Mais il ne s'agit pas seulement de dénoncer cette réalité déchirante; il s'agit aussi de lutter contre les causes structurelles qui alimentent l'exploitation sexuelle, l'exploitation par le travail, l'esclavage domestique et les mariages forcés, parmi tant d'autres formes inhumaines de sujétion, telles que la discrimination raciale et les préjugés qui classent et hiérarchisent les êtres humains selon leur couleur de peau.

Non seulement le racisme limite le plein épanouissement des personnes d'ascendance africaine et est un affront à leur dignité, mais il prive également les sociétés d'une coexistence pacifique et d'un développement véritable et sans exclusive.

Chaque fois que je me rends au monument de *L'Arche du retour*, je ressens une émotion puissante et profonde. Ce beau et impressionnant mémorial est un rappel des souffrances causées par la cupidité humaine, mais il est également le symbole de la promesse que nous avons tous faite, au nom de tous les peuples du monde, qu'il n'y aura pas de retour au passé et que nous travaillerons sans relâche pour que ce chapitre tragique de l'histoire humaine reste clos à jamais.

La sensibilisation, l'éducation et la réflexion critique sont fondamentales. Nous devons accorder une attention particulière aux jeunes générations, en travaillant avec elles et en les associant aux initiatives de sensibilisation aux dangers du racisme, de l'intolérance et de l'exclusion sociale. À cet égard, je tiens à saluer le choix du thème de la commémoration de cette année.

Traditionnellement, les communautés d'ascendance africaine ont fait de l'art et de la création un vecteur de résistance et d'exigence de justice, mais elles ont aussi apporté des contributions extraordinaires à l'histoire de l'art, à l'imaginaire et à la mémoire collective de leurs pays. Les hommes et les femmes d'ascendance africaine – écrivains, cinéastes, peintres, musiciens et sculpteurs – ont révolutionné et perfectionné les canons de l'esthétisme dans le monde entier.

En tant que poétesse, je n'ai aucun doute sur le pouvoir transformateur de l'art ni sur sa capacité de guérir les blessures, de construire des ponts et de reconstituer le tissu social. En outre, l'art est un agent de changement qui contribue à la réflexion collective et à la promotion des réformes des systèmes politiques,

sociaux et économiques. Aujourd'hui, de nombreux artistes qui luttent contre la discrimination raciale sont la cible privilégiée des discours haineux et des attaques, tout comme de nombreux défenseurs des droits de l'homme. Nous avons la responsabilité politique et morale de ne pas les laisser seuls.

Je salue les différents programmes éducatifs et culturels, ainsi que les initiatives, lancés par le système des Nations Unies, les États Membres et la société civile, pour faire prendre conscience de l'esclavage et du racisme. Nous devons également continuer de promouvoir la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine et, bien entendu, nous devons redoubler d'efforts pour respecter le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui nous fournit un cadre d'action pour colmater les brèches qui continuent de condamner à la marginalisation les personnes et communautés d'ascendance africaine.

Pour terminer, je voudrais citer une belle strophe du poème emblématique *Still I Rise* (Pourtant je m'élève), de l'écrivaine Maya Angelou, qui est une ode à la fierté, à la résilience et à l'espoir de nos frères et sœurs d'ascendance africaine :

(l'oratrice poursuit en anglais)

« En laissant derrière moi des nuits de terreur et de peur
Je m'élève
Vers une aube merveilleusement claire
Je m'élève
Emportant les présents que mes ancêtres m'ont donnés,
Je suis le rêve et l'espérance de l'esclave.
Je m'élève
Je m'élève
Je m'élève ».

(l'oratrice reprend en espagnol)

Je donne maintenant la parole à S. E. le Secrétaire général António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : L'esclavage et la traite transatlantique des esclaves figurent parmi les manifestations les plus effroyables de la barbarie humaine. En cette Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, nous rendons hommage aux millions d'hommes, de femmes et d'enfants africains victimes de cette cruauté sans nom, qui, des

siècles durant, ont été privés de leur dignité humaine. Les peuples asservis d'Afrique ont été irrévocablement blessés et, dans de nombreux cas, tués par une institution qui n'aurait jamais dû exister.

Cependant, ils étaient bien plus que des victimes. Les esclaves étaient aux prises avec un système qu'ils savaient coupable. Ils ont résisté. Bien souvent, ces hommes et ces femmes ont sacrifié leur vie à la cause de la liberté et de la dignité. C'est pourquoi nous ne nous souvenons pas seulement de la domination qui a été exercée sur des êtres humains contre leur gré, mais également de l'esprit invincible qui a conduit les opprimés à se révolter.

Leur remarquable capacité de résistance, leur résilience et leurs innombrables contributions à l'édification d'un monde meilleur nous inspirent. Leur histoire, celle d'une juste résistance contre leurs oppresseurs, doit être racontée, de Zumbi dos Palmares au Brésil à Nanny, Reine des Marrons en Jamaïque et à Nzinga, Reine des royaumes de Ndongo et de Matamba dans l'actuel Angola, en passant par Harriet Tubman aux États-Unis, et bien d'autres encore.

Le thème de la commémoration de cette année est « Mémoire de l'esclavage : les arts au service de la justice ». Depuis l'époque de la traite transatlantique des esclaves, les arts sont utilisés pour lutter contre l'esclavage, émanciper les communautés asservies et honorer celles et ceux qui ont rendu la liberté possible. La littérature, la musique, la poésie et d'autres formes d'art ont été des outils essentiels pour commémorer les luttes passées, dénoncer les injustices en cours et célébrer les réalisations des personnes d'ascendance africaine.

Aujourd'hui, les artistes, les écrivains et les poètes qui sont engagés dans la lutte pour l'égalité raciale et l'autonomisation doivent savoir que nous sommes à leurs côtés. En cette Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, prenons la résolution de porter leurs messages partout dans le monde : lutter contre le racisme et la xénophobie, s'attaquer à la discrimination, mettre fin à la marginalisation sociale et politique et défendre la dignité humaine pour tous. Prenons ensemble position contre toutes les formes d'esclavage, anciennes et nouvelles, en rappelant les dangers contemporains du racisme et en garantissant la justice et l'égalité des chances pour toutes les personnes d'ascendance africaine aujourd'hui.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Avant de poursuivre, et comme je l'ai indiqué dans ma lettre datée du 15 mars 2019, je voudrais consulter les membres sur la possibilité d'inviter l'artiste et lauréat du prix Prince Claus, M. Christopher Cozier, de la Trinité-et-Tobago, à faire une déclaration liminaire à l'occasion de la Journée internationale.

En l'absence d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée générale, sans que cela ne crée de précédent, souhaite inviter M. Christopher Cozier à faire une déclaration à la présente séance commémorative?

Il en est ainsi décidé (décision 73/551).

La Présidente (*parle en espagnol*) : Conformément à la décision qui vient d'être prise, j'invite maintenant M. Christopher Cozier, artiste et lauréat du prix Prince Claus, à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Cozier (*parle en anglais*) : Je vous salue, Madame la Présidente, et vous remercie de m'avoir invité à partager quelques réflexions sur cette période particulière de l'histoire. L'Assemblée générale devra se montrer indulgente aujourd'hui car j'ai perdu mes lunettes et ma vision est un peu floue.

Je pensais parler un peu de mon travail au cours de l'année écoulée. Je suis un artiste, et je n'ai donc pas l'habitude de faire des discours ou de m'exprimer sans images. J'ai donné une conférence l'année dernière à la Biennale de Berlin sur les formes intransigeantes et les mauvaises herbes itinérantes, et sur l'étude des choses en mouvement tout en me mouvant. J'ai parlé d'actions qui naviguent entre les espaces, les institutions, les cultures et les diverses enceintes que visitent les artistes pour raconter l'histoire d'un autre. Souvent pour l'artiste, et pour le travail qui doit être accompli ou servir un but précis, l'appartenance à un moment et un lieu fixes ou l'existence d'une contrainte précise est nécessaire. En négociant, ces conditions de visibilité s'illustrent telles une performance répétée de tromperie mutuelle, l'expédient d'un moment d'échange, avec un changement qui n'en est pas un. Pour l'artiste, cela devient un exercice d'esquive sur un terrain où se multiplient les cartes, un exercice qui exige de faire preuve d'une dextérité constante.

Ce dont je parle, ce sont des artistes qui ont une histoire très particulière. Les personnes originaires des Caraïbes dont l'histoire est marquée par l'esclavage sont entrées dans cet espace en tant que biens ayant fait

l'objet de négociations pour devenir les sujets des têtes couronnées européennes, et qui sont encore en train de se transformer en citoyens de républiques potentielles. Ce parcours exige un certain niveau de dextérité et de mouvement. Dans une ville telle que New York, où j'ai cette conversation, je pense aux lois des lanternes au XIX^e siècle, en vertu desquelles les anciens esclaves ou personnes de couleur libérées devaient se déplacer avec une lanterne la nuit pour être reconnus. Ces lois des lanternes étaient très proches des lois appliquées dans les Caraïbes, à Port d'Espagne, au début du XIX^e siècle, où les Africains et les personnes de couleur libérées devaient porter des lumières la nuit, car ne pas le faire pouvait avoir toutes sortes de connotations, et notamment faire croire qu'ils avaient de mauvaises intentions. Cela a des conséquences très intéressantes aux États-Unis dans le contexte du mouvement Black Lives Matter, et crée d'autres problèmes en ce qui concerne également la manière dont les personnes doivent négocier l'espace.

Je souhaite également parler un peu de ce que cela signifie en termes de commémoration. Je pense beaucoup à la commémoration, et un aspect très intéressant est cette notion d'« assemblée ». Des événements tels que le défilé de Labour Day à Brooklyn, le défilé de Notting Hill à Londres, Caribana au Canada ou les événements récents à Rotterdam, et toute la tension politique qui entoure ces événements, sont des actes de commémoration – une manière pour les personnes qui ont une histoire très particulière d'occuper l'espace et de célébrer. Très souvent lorsque nous parlons de commémorer l'esclavage, nous pensons à des objets et des statues, mais pas à ce concept d'espace ou aux espaces que nous pouvons créer. Cependant, très souvent pour les personnes qui ont un parcours similaire au mien dans les Caraïbes, ce qui nous distingue est ce qui se passe entre les espèces, qu'il s'agisse de chansons, de salles de danse, de carnivals ou de pratiques religieuses traditionnelles. Ces mouvements ne s'effectuent pas dans des pièces; ils ont lieu dans la rue, dans des allées, dans des cours. Je dirige pour ma part un espace à Port d'Espagne qui attache de l'importance à la créativité et tente d'encourager les gens à s'adapter, à jouer, à collaborer, à inventer et à improviser. Je l'ai appelé Alice Yard parce que c'est une simple arrière-cour, pas un édifice ou un espace immense, réservé et monumental. C'est pourquoi, venant d'une histoire telle que l'esclavage, qui prive de tant de choses qui constituent la matière humaine, il est très intéressant de constater que les personnes opèrent très souvent dans

ces espaces entre les espaces, et que ce sont ces espaces qui racontent qui nous sommes.

Ces actes de commémoration – les chansons londoniennes ou jamaïcaines, les défilés du carnaval à la Trinité – sont parfois considérés comme de simples fêtes. L'on pense que les participants ne font que s'amuser. Mais l'histoire de fond est la célébration de soi et le lien entre cette célébration et la célébration communautaire de l'autre. Ces espaces perméables et permissifs créent toutes sortes de possibilités. Ils représentent une des influences que l'histoire de l'esclavage a sur le monde.

Par exemple, ce week-end le festival Holi, connu sous le nom de Phagwah à la Trinité, aura lieu à Queens. C'est un rite hindou d'Inde de l'est, mais le fait qu'on veuille l'organiser dans un espace public à New York montre que ces personnes veulent devenir visibles. Cet acte visant à établir une visibilité dans le domaine public, en célébrant la personne et sa différence, est un élément essentiel de l'évolution de bien à sujet d'une couronne puis à citoyen, que ce soit à Londres, à New York, au Canada, à Rotterdam ou ailleurs. Et bien sûr, nous savons que des phénomènes similaires se déroulent en Afrique, en Inde et dans d'autres endroits du monde.

Je pense à cela parce que j'écris également sur l'art, et j'ai eu la grande chance, au début des années 90, d'interviewer un doyen des artistes caribéens, qui est mort à la fin des années 90 ou au début des années 2000, Karl Broodhagen de la Barbade. Ce qui est drôle est qu'il était barbadien mais qu'il est né au Guyana : il a émigré à la Barbade, il a étudié à Londres et il a beaucoup voyagé dans les Caraïbes. Dans son studio il a sculpté les bustes de personnalités de renom, des Caribéens qui s'étaient distingués – des écrivains et des penseurs. En visitant sa maison j'ai eu l'impression de pénétrer dans la hutte d'un zemi. Même si son travail était conservateur, et s'il est rarement mentionné lorsque l'on parle d'art aux Caraïbes, il racontait quelque chose de très important du point de vue conceptuel sur le droit d'exister et le droit d'être un individu avec une histoire particulière.

Je voulais parler en détail de la manière dont aux Caraïbes, trois grands concepts définissent notre existence et influencent les autres. Nous avons le concept de l'individu important, qui est le résultat ultime, l'aboutissement d'une histoire commencée comme le bien d'un autre. Nous avons le droit de rassemblement, de se réunir et de célébrer la liberté, qui est inclusive – le grand défi dans les îles des Caraïbes. Nos îles sont petites.

Un festival de calypso populaire a eu lieu à la Trinité cette année et une phrase très intéressante a été prononcée par le chanteur Kerwin Du Bois, qui a dit « Je suis issu d'un programme de logement et j'ai un rêve énorme ». J'ai trouvé cette phrase très intéressante parce qu'elle illustre un aspect de la conscience caribéenne. Comment ce petit endroit – qui compte peut-être 6 millions d'anglophones et 20 à 30 millions d'hispanophones – a-t-il pu donner naissance à tant d'écrivains et tant de musiciens qui ont pris de la hauteur, et comment ces personnes ont-elles pu avoir une telle influence sur le continent africain? J'ai récemment assisté à un séminaire à Sharjah, aux Émirats arabes unis, où on a discuté de la pensée africaine et des possibilités africaines. Au cours de ces discussions, j'ai été frappé par l'influence exercée par différentes personnes depuis très longtemps, comme Henry Sylvester Williams, venu de la Trinité à la fin du XIX^e siècle, et qui a été radicalisé par un prince africain, du Ghana, exilé à la Trinité, au milieu du XIX^e siècle. Williams a été le premier homme noir à être inscrit au barreau du Cap, au XIX^e siècle. Il est mort à Londres vers 1911. Il a inventé le terme panafricanisme et a influencé des personnes comme Garvey.

Par conséquent, je pense que se déplacer dans l'espace est très important. Les déplacements entre les domaines, les États, les nations, les plantations sont un aspect très important de la présence caribéenne. Compte tenu de cette histoire, où commencent et où finissent les Caraïbes? Est-ce en Europe, dans les Caraïbes ou aux États-Unis, où ces populations se sont installées?

Je pense aussi à d'autres individus fascinants, comme Glissant, James et d'autres.

Et puis, bien sûr, ce sentiment que nous avons que l'esclavage a été oublié. Toutefois, quand nous voyons ces assemblées, nous constatons qu'il s'agit d'une célébration de la liberté mais aussi de ces individus importants qui ont eu un impact sur d'autres sociétés.

Pour terminer mon exposé, je voudrais dire simplement que pour moi, le fait d'être un produit de cette histoire et d'avoir travaillé sur certains projets m'a donné une certaine prise de conscience et une certaine empathie. Le principal défi qui se pose à nous aujourd'hui en tant que sociétés – en tant que petites sociétés – est de savoir comment rester sur la bonne voie, compte tenu de notre influence découlant de notre combat, tout au long de cette histoire, face à des questions ayant trait à la religion, à la diversité religieuse, à la problématique hommes-femmes, à la sexualité et à d'autres questions

- des questions telles que : « Comment faire pour nous transformer en espaces intéressants? » Nous sommes en effet de petits territoires mais nous pouvons devenir des sanctuaires et des espaces sûrs pour l'imagination humaine, qui est notre ressource ultime.

Notre histoire a commencé en tant que corps à vendre, qui devaient être transplantés dans un camp de travail industriel en Europe, mais peut-être que nous pouvons nous transformer maintenant et nous célébrer nous-mêmes ainsi que notre potentiel. C'est tout ce que j'ai à dire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Crozier de sa déclaration de première main et de sa présence parmi nous aujourd'hui.

(*l'oratrice poursuit en espagnol*)

Je donne maintenant la parole au représentant du Nigéria, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Muhammad Bande (Nigéria) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur, en ma qualité de Président du Groupe des États d'Afrique pour le mois de mars, de prononcer cette déclaration.

Je tiens à exprimer notre sincère gratitude au Comité directeur, composé d'États Membres de la Communauté des Caraïbes et de l'Union africaine, ainsi qu'à l'UNESCO et au Département de la communication globale pour les activités qui prévues dans le cadre du programme éducatif « En mémoire de l'esclavage ».

J'ai également l'honneur de rendre hommage à l'orateur principal, M. Christopher Cozier, un artiste de la Trinité-et-Tobago, qui a apporté un éclairage sur la façon dont les arts peuvent être un moyen de promouvoir la liberté et la justice sociale.

Nous sommes réunis ici en cette journée décidée par la résolution 62/122 de 2007 pour honorer la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, l'une des plus grandes tragédies de l'histoire de l'humanité en termes de par son ampleur et sa durée. Ce faisant, nous appelons l'attention sur les dangers du racisme et des préjugés contemporains. Il est donc édifiant que le thème de cette année, « Mémoire de l'esclavage : les arts au service de la justice », appelle l'attention sur les nombreux exemples d'expression artistique, notamment les monuments commémoratifs, la musique, la danse et l'architecture, qui nous ont aidés à ne pas oublier l'histoire et les séquelles de la traite transatlantique des esclaves.

Comment peut-on oublier les mélodies du jazz et du blues, qui ont conquis le monde entier; les voix émouvantes du gospel, un cri de liberté lancé au Créateur; les voix des esclaves qui chantent à l'unisson en cueillant du coton pour ne pas perdre espoir; ou les rythmes afro-caraïbes, qui font désormais partie de notre patrimoine humain commun? Depuis l'époque de la traite transatlantique des esclaves, les arts ont été utilisés pour lutter contre l'esclavage, démarginaliser des communautés réduites en esclavage et honorer ceux qui ont rendu la liberté possible ou plus grande. Les peuples d'ascendance africaine ont apporté une contribution exemplaire aux arts, et ce faisant, ont promu la réflexion et suscité des discussions qui encouragent la tolérance. Cela continue aujourd'hui.

Il importe en effet de rappeler que *L'Arche du retour*, mémorial permanent érigé au siège de l'ONU, est dédiée aux millions de victimes africaines de la traite transatlantique des esclaves, nous exhortant tous à reconnaître cette tragédie et à réfléchir à son héritage, pour ne pas oublier. Ce mémorial, qui a été inauguré le 25 mars 2015 et qui a été conçu par Rodney Leon, un architecte américain d'origine haïtienne, est une illustration symbolique du tragique Passage du milieu effectué par les esclaves africains.

À l'occasion du quatre-centième anniversaire de la traite transatlantique des esclaves, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, lors de leur dernière Conférence, tenue en février, ont rappelé les déprédations et les maux de la traite transatlantique, qui s'est illustrée par la dépossession, la discrimination et la déshumanisation, et par l'industrialisation du racisme. Ils ont également rappelé le fort esprit de résistance à la traite transatlantique des esclaves et réaffirmé leur attachement à l'unité du peuple africain, à l'édification d'une Afrique intégrée et à l'établissement de liens culturels, politiques, sociaux et économiques solides qui permettront à tous les peuples d'ascendance africaine de réaliser le rêve panafricain. En outre, les dirigeants africains ont exhorté les peuples d'ascendance africaine à faire de 2019 une année au cours de laquelle ils renouent et se réconcilient avec leur identité africaine et leurs intérêts collectifs, et lancent des initiatives concrètes et ambitieuses en faveur de l'unité et de la prospérité des peuples africains, tant sur le continent qu'au sein de la diaspora.

En conséquence, la diaspora et l'Union africaine vont organiser différentes activités tout au long de l'année pour célébrer l'année de notre retour, grâce à

des initiatives comme la « Porte du retour ». L'Union africaine accorde une importance particulière à la diaspora et à sa contribution au développement de l'Afrique. Elle rend également hommage au rôle qu'a joué le mouvement des droits civiques aux États-Unis dans la lutte pour la libération et l'indépendance du continent au début des années 60, lorsque les pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine ont pris la décision de la créer.

L'initiative « Porte du retour », lancée par le Ghana, le Nigéria et le Zimbabwe, vise à promouvoir le développement économique en Afrique dans les domaines du tourisme, des infrastructures et des énergies renouvelables. En conséquence, des monuments sont en cours de construction, en tant que symboles de l'ouverture de l'Afrique à la diaspora. Le premier d'une série de ces monuments « Porte du retour » a été érigé par le Nigéria, le 24 août 2017, dans le cadre du festival de la diaspora à Badagry, au Nigéria.

Nous devons bien écouter les paroles de Marcus Garvey, qui a lancé cet appel : « Debout, race puissante, accomplis tout ce que tu veux! ». L'année 2019 doit être un moment de revitalisation sur le plan philosophique, historique, spirituel et culturel, afin d'imprimer un élan dynamique et d'encourager les peuples d'ascendance africaine à renouer avec notre mère, l'Afrique, et vice versa. Il ne fait aucun doute qu'une décennie de retour doit commencer alors que nous remplaçons la porte du non-retour par la porte de notre retour – un retour volontaire, cette fois-ci.

Nous devons tous œuvrer de concert pour faire de 2019 un jalon dans l'histoire des Africains, et donc dans l'histoire du monde, car l'Afrique n'est qu'une partie de notre monde fascinant. Tandis que nous rendons hommage à ceux qui, par leurs luttes et leurs triomphes, leurs victoires et leur douleur, ont participé au changement et ont révolutionné la société, nous luttons fermement contre toutes les formes d'esclavage, de racisme et de discrimination.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Tonga, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

M. Tōnē (Tonga) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance plénière pour commémorer la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves,

qui se tient cette année sur le thème « Mémoire de l'esclavage : les arts au service de la justice ».

J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des États membres du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, en ma qualité de Président du Groupe pour le mois de mars.

Nous saluons la présence de M. Christopher Cozier, artiste, écrivain et conservateur originaire de la Trinité-et-Tobago, et notre intervenant principal aujourd'hui.

En commémorant, le 25 mars de chaque année, la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage, nous saluons la mémoire de ceux qui ont souffert et péri au cours de la traite transatlantique des esclaves, laquelle a duré quatre siècles.

En droite ligne de la résolution 70/7, nous sommes conscients que la traite transatlantique des esclaves est encore trop mal connue et nous saluons les efforts déployés pour sensibiliser le public à cette question. Le rapport du Secrétaire général publié en 2018 (A/73/88), intitulé « Programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage », vise à pallier ce manque de connaissances et de reconnaissance en sensibilisant à la traite transatlantique des esclaves, au racisme et aux préjugés, ainsi qu'à leurs conséquences durablement ressenties. Le rapport décrit avec justesse le soutien positif apporté par les États Membres pour renforcer la prise de conscience du public. *L'Arche du retour*, mémorial permanent en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves exposé à l'ONU, nous rappelle que l'esclavage n'a pas sa place dans notre monde.

Le thème de cette année, « Mémoire de l'esclavage : les arts au service de la justice », illustre comment les arts ont servi à lutter contre l'esclavage, à faire en sorte que les communautés asservies soient plus fortes et à rendre hommage à ceux qui ont rendu possible la liberté. Ce thème trouve son expression dans l'exposition sur l'esclavage présentée dans le Hall des visiteurs du Siège de l'ONU et décrit les incidences de la traite transatlantique des esclaves sur les personnes d'ascendance africaine à New York au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, ainsi que le rôle que l'art a joué dans leur lutte pour la liberté. Nous encourageons tous les membres à prendre le temps de se rendre dans le Hall des visiteurs pour se laisser happer par la puissance de l'art exposé. La traite transatlantique des esclaves

a également jeté les bases du capitalisme, générant des richesses immenses en Europe et en Amérique.

Nous rendons hommage aux victimes de la traite et à leurs descendants pour leur contribution au monde de la littérature, de l'art et de la culture, entre autres domaines. Nous prenons également note de la séance d'information publique très utile et opportune intitulée « Le rôle d'un mémorial dans la préservation de l'histoire », qui sera organisée par le Département de la communication globale le 28 mars et qui réunira architectes, conservateurs et experts du patrimoine africain et caraïbe pour discuter de la meilleure façon de préserver, de promouvoir et de gérer les sites de mémoire tels que le Mémorial de Gorée au Sénégal et le Mémorial ACTe en Guadeloupe.

Une nouvelle fois, nous prenons acte et nous félicitons du thème « Personnes d'ascendance africaine : considération, justice et développement » choisi pour la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024), proclamée par l'Assemblée générale, qui a notamment pour objectif de promouvoir une meilleure connaissance et un plus grand respect de la diversité du patrimoine, de la culture et de la contribution des personnes d'ascendance africaine au développement des sociétés.

Nous terminerons en nous joignant à la communauté internationale pour commémorer cette année importante grâce aux arts au service de la justice, réalisations que nous célébrons tous. Nous saluons les efforts déployés par les États Membres, la société civile et les autres parties prenantes pour sensibiliser l'opinion, par le biais des arts, à la traite transatlantique des esclaves et à la manière dont l'esclavage a modelé tant de nations.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Monténégro, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M^{me} Pejanović Đurišić (Monténégro) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

La traite transatlantique des esclaves, qui a duré plus de 400 ans, est l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité, un crime atroce dont plus de 15 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été victimes. Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, nous honorons la mémoire de ceux qui ont souffert et qui

sont morts aux mains du système brutal de l'esclavage, tout en examinant les séquelles de l'esclavage et en faisant prendre conscience des dangers que recèlent l'esclavage et les phénomènes connexes, tels le racisme, la xénophobie, l'intolérance et la discrimination.

L'abolition de la traite transatlantique des esclaves a marqué une victoire historique dans le processus de défense des valeurs que sont les droits de l'homme universels, la démocratie et des sociétés libres. Cependant, l'esclavage a pris des formes modernes et demeure malheureusement une réalité pour des millions de victimes de la traite des êtres humains et du travail forcé dans le monde.

À cet égard, nous devons redoubler d'efforts pour appliquer pleinement et effectivement la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses protocoles, ainsi que les autres documents pertinents des Nations Unies, notamment le Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes, afin de garantir les libertés fondamentales de tous les êtres humains dans le monde et de protéger les victimes de la traite des personnes.

Nous devons également réaffirmer notre volonté d'appliquer la Déclaration de Durban, adoptée par la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, pour lutter contre les séquelles de l'esclavage et concourir à rétablir dans leur dignité les victimes de l'esclavage et de la traite des esclaves.

Il faut rappeler l'histoire sombre de l'esclavage pour réaffirmer les valeurs de la liberté et de la dignité humaines et pour faire prévaloir une culture de la tolérance, du respect et de la compréhension mutuelle entre les peuples. Il est indispensable de diffuser les connaissances sur les risques du racisme et de la discrimination si nous voulons construire un monde fondé sur le respect du droit international, dans lequel tous les êtres humains jouissent de la dignité humaine et vivent à l'abri de la peur et de l'humiliation.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Saint-Marin, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

M. Beleffi (Saint-Marin) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres

États, à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Pendant des siècles, des millions d'Africains ont été soumis à une exploitation scandaleuse. La traite transatlantique des esclaves a infligé d'atroces souffrances, allant jusqu'à la mort, à des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont été déportés loin de leurs terres et de leurs familles et ont été privés de leur liberté, de leur voix et de leur dignité.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre hommage à toutes les victimes de l'esclavage parce que cette tragédie doit être gravée dans la mémoire de tous les peuples pour faire en sorte que ce chapitre sombre et barbare de l'histoire humaine ne se répète jamais. En effet, nous devons enseigner aux jeunes générations la tragédie qui s'est produite, ses racines et ses conséquences. Nous saluons, à cet égard, les programmes éducatifs et les initiatives de sensibilisation mis en place par les organismes des Nations Unies, les gouvernements et la société civile.

Nous pensons qu'il est tout aussi important de se souvenir des nobles et courageux actes de résistance accomplis par les victimes de l'esclavage que de faire connaître leur héritage et les contributions de leurs descendants à travers le monde. Cependant, nous ne devons oublier que les descendants de l'esclavage sont encore de nos jours victimes d'injustices dans leur vie quotidienne. Nous devons donc rappeler aujourd'hui les dangers du racisme, de la discrimination et des préjugés. C'est la seule manière de bâtir des sociétés plus inclusives.

Le thème de cette année, « Mémoire de l'esclavage : les arts au service de la justice », nous rappelle l'incroyable pouvoir des arts au service de la justice et du changement. Depuis l'époque de la traite transatlantique des esclaves, les arts sont utilisés pour lutter contre l'esclavage et émanciper les communautés réduites en esclavage. Les artistes, à travers différentes formes d'art, continuent de nous raconter l'histoire de l'esclavage et de célébrer l'héritage des descendants des victimes. Mais plus encore, ils nous montrent les séquelles que cette tragédie a laissées et continue d'infliger. Les artistes, grâce à leurs créations – qu'il s'agisse d'arts visuels, de poésie, de musique ou de danse – font bien plus qu'un travail d'archives et nous permettent de voir, de ressentir et de toucher directement les racines et les conséquences de l'esclavage.

De fait, les arts jouent un rôle très important en ce qu'ils révèlent les réminiscences cachées de l'histoire au sein de notre société contemporaine, luttent contre les inégalités et les injustices actuelles, nous inspirent et nous appellent tous à bâtir un monde plus juste et plus équitable. L'exposition qui orne en ce moment la salle des pas perdus du Siège de l'ONU, intitulée « De l'Afrique au Nouveau Monde : l'esclavage à New York », montre les répercussions de la traite des esclaves dans cette ville. À travers des portraits, des gravures, des illustrations et d'autres formes d'art, nous découvrons le voyage des esclaves de l'Afrique vers le Nouveau Monde et les souffrances qu'ils ont endurées, mais aussi leur résistance et leur lutte pour la liberté.

En dépit de notre engagement et des divers instruments internationaux qui proscrivent l'esclavage, nous sommes encore témoins aujourd'hui de formes de servitude et de conditions proches de l'esclavage. Conformément aux instruments internationaux et dans l'esprit des objectifs de développement durable, notamment leurs cibles 5.2, 8.7 et 16.2, nous devons nous opposer à ces pratiques et agir en conséquence afin de mettre un terme à l'esclavage sous toutes ses formes.

Le mémorial permanent en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, situé au Siège de l'ONU, nous rappelle la tragédie qui s'est produite et nous interpelle sur la nécessité de lutter contre le racisme aujourd'hui. Nous sommes réunis ici aujourd'hui parce que nous devons nous souvenir et rester vigilants, nous élever contre l'injustice et lutter contre de tels abus; parce que nous voulons honorer les victimes de l'esclavage; et parce que nous nous sommes engagés à combattre le racisme, les préjugés et toutes les formes d'esclavage.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des États-Unis d'Amérique, qui va s'exprimer au nom du pays hôte.

M^{me} Paláu-Hernández (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : À l'occasion de cette Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, nous saluons le pouvoir des arts au service de la justice. Nous nous souvenons que, depuis l'époque de la traite transatlantique des esclaves, les arts ont été un moyen de lutter contre l'esclavage, d'émanciper les communautés réduites en esclavage et de rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté. Les arts sont également une plateforme indispensable pour commémorer les luttes passées, dénoncer les injustices

présentes et célébrer les réalisations des personnes d'ascendance africaine.

Les États-Unis ont une longue et douloureuse histoire en ce qui concerne l'esclavage. Le Président Lincoln a un jour écrit :

« Je suis naturellement contre l'esclavage. Si l'esclavage n'est pas mauvais, rien n'est mauvais ».

Et pourtant, il a fallu attendre le bain de sang de la guerre de Sécession pour que notre pays se débarrasse de cette pratique honteuse.

Malgré les horreurs qu'ils ont connues, les peuples réduits en esclavage aux États-Unis ont déployé des efforts courageux pour s'exprimer à travers l'art. Leur créativité et leur ingéniosité leur ont permis de s'élever au-dessus de la dépravation des propriétaires d'esclaves et ont eu un impact inestimable sur les arts, notamment par les chants gospel, dont beaucoup sont inspirés de mélodies africaines traditionnelles.

Au lendemain de la traite transatlantique des esclaves, de grands écrivains américains ont aidé notre nation à regarder en face les péchés du passé dans un souci de justice. Dans son célèbre poème intitulé *Still I Rise (Pourtant je m'élève)*, Maya Angelou parle de la souffrance de l'esclavage et du fait d'être « le rêve et l'espérance de l'esclave » :

« Hors des cabanes honteuses de l'histoire

Je m'élève

Surgissant d'un passé enraciné de douleur

Je m'élève

[...]

Emportant les présents que mes ancêtres m'ont donnés

Je suis le rêve et l'espérance de l'esclave ».

Toni Morrison, première Afro-Américaine à recevoir le prix Nobel de littérature, est fille de métayers et la petite-fille d'un esclave d'Alabama. Dans son roman *Beloved*, qu'elle a dédié aux plus de 60 millions d'Africains et à leurs descendants qui sont morts pendant la traite transatlantique des esclaves, elle décrit les horreurs de l'esclavage et les cicatrices, tant physiques qu'émotionnelles, qu'il a laissées.

Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer le droit à la liberté d'expression et le droit de jouir des arts, qui est proclamé à l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'expression artistique et créative ne fait pas seulement partie intégrante

de l'esprit humain, c'est aussi un outil précieux dans la quête de justice, de réconciliation et de progrès durables.

Lorsque nous lisons les récits de la barbarie subie par tant d'esclaves, lorsque nous écoutons les chansons qu'ils ont composées, ou encore lorsque nous contemplons des œuvres d'art illustrant la traite de nos semblables, nous nous souvenons de la dépravation à laquelle peut succomber l'humanité si nous ne faisons pas en sorte jour après jour de lutter en faveur de la justice et des droits de l'homme pour tous. Aujourd'hui, nous nous engageons de nouveau à lutter ensemble à cette fin.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Guyana, qui va s'exprimer au nom de la Communauté des Caraïbes.

M. Ten-Pow (Guyana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des 14 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), pour lesquels cette Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves revêt une importance particulière. La grande majorité de nos États membres – allant d'Haïti, de la Jamaïque et des Bahamas dans le nord, en passant par l'arc des Petites Antilles, jusqu'au Guyana et au Suriname sur le continent sud-américain – sont peuplés par les descendants des 15 millions d'esclaves africains qui ont été arrachés à leurs familles et à leurs communautés, qui ont subi les affres du Passage du Milieu et qui ont été emmenés enchaînés aux Amériques, où ils ont été soumis à des travaux forcés et privés des libertés humaines les plus fondamentales, de leur langue, de leur culture, de leur religion, et même de leur dignité d'être humain.

Pourtant, même en ces jours sombres de la traite des esclaves qui fournissait la main-d'œuvre dans les plantations de canne à sucre des Antilles – cette main-d'œuvre à l'origine de la richesse qui a bâti les villes resplendissantes des marchands et des propriétaires d'esclaves – l'étincelle de la liberté humaine a été préservée et s'est répandue par-delà les barrières linguistiques et tribales et toutes autres barrières artificielles créées pour séparer les esclaves.

Au fil des siècles d'esclavage aux Antilles, la flamme de la liberté et l'esprit de rébellion ont éclaté de-ci de-là comme en Haïti, sous Toussaint Louverture et Jean-Jacques Dessalines, qui ont vaincu les armées de Napoléon, et au Guyana, sous Cuffy et Akara, esclaves ouest-africains qui ont affranchi leur peuple

de leurs chaînes et créé, l'espace d'un instant, une république libre sur la terre où ils avaient été emmenés. Cette flamme de la liberté a été symbolisée par les communautés d'esclaves évadés – les Marrons de la Jamaïque et les Nègres de brousse du Suriname – dont la résistance les a libérés du joug de l'oppression et continue de nous inspirer aujourd'hui.

Deux siècles plus tard, nous avons aujourd'hui une Caraïbe de nations libres qui est un modèle de tolérance et de diversité, de peuples de différentes ethnies, langues et religions vivant ensemble dans la paix et l'harmonie. Aux esclaves africains et leurs descendants sont venus s'ajouter des Indiens du nord de l'Inde, des Chinois des provinces chinoises du Fujian et du Guangdong, des Portugais de Madère et plus tard des migrants du Moyen-Orient et d'autres parties du monde, si bien que les Caraïbes sont aujourd'hui le creuset d'une culture captivante et sans pareil qui a contribué à faire de la région l'une des principales destinations touristiques du monde.

Ce creuset caribéen se situe au carrefour de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, de l'Europe et de l'Afrique, de l'autre côté de l'Atlantique. Nous avons transcendé l'héritage amer de l'esclavage et créé pour le monde un exemple de tolérance, de modération et de respect de la diversité qui sert souvent de pont pour rassembler notre communauté mondiale autour des grandes questions que la communauté internationale compte régler, qui trop souvent nous divisent.

À partir de rien, nous avons créé les rythmes du reggae si magistralement incarnés dans les paroles de l'emblématique Bob Marley, et que l'UNESCO a désigné le mois dernier patrimoine culturel immatériel de l'humanité. À partir de bidons de pétrole usagés, nous avons donné au monde le son envoûtant du *steel pan*, le seul instrument de musique entièrement nouveau inventé au XX^e siècle. Notre cuisine différente de toutes les autres est une fusion des grandes traditions culinaires du monde, y compris celles des peuples autochtones de nos États membres continentaux du Guyana, du Suriname, du Belize et de toute la région.

Nos peuples se sont distingués en politique, dans les arts et les sciences ainsi que dans les luttes pour la liberté menées au-delà des frontières des Caraïbes. Un État membre de la CARICOM, Sainte-Lucie, qui compte 180 000 habitants – autant que Providence, dans l'État de Rhode Island ou Yonkers, dans le comté de Westchester – a produit à lui seul deux prix Nobel, Sir

Derek Walcott pour la littérature et Sir Arthur Lewis pour l'économie.

Alors que nous marquons cette journée de commémoration, nous nous souvenons non seulement des célèbres descendants d'esclaves dont l'histoire a gardé les noms, mais aussi du Barbadien Sir Garfield Sobers, le plus grand joueur de cricket de l'histoire; Colin Powell, fils d'immigrants jamaïcains, qui, en tant que Secrétaire d'État des États-Unis, n'était pas étranger à cette salle dans laquelle nous sommes maintenant réunis; V. S. Naipaul, originaire de la Trinité-et-Tobago, qui, avant sa mort l'année dernière, était considéré par beaucoup comme le meilleur auteur vivant de prose anglaise.

Cependant, nous nous souvenons aussi des innombrables esclaves africains sans nom qui ont vécu et sont morts en servitude dans les Antilles. Nous prions pour que leur mémoire nous inspire à continuer de lutter pour le respect de la dignité de la personne humaine, pour le respect des droits de l'homme proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, afin que nous puissions donner un sens réel aux nobles paroles de la Déclaration, non seulement dans les Caraïbes mais aussi partout dans le monde où la dignité inhérente à la personne humaine est bafouée.

Selon l'Organisation internationale du Travail, plus de 40 millions de personnes, dont plus des deux tiers sont des femmes et des filles, sont soumises à l'esclavage moderne sous toutes ses formes contemporaines, notamment la traite des êtres humains, l'esclavage sexuel et la servitude domestique. Nous devons poursuivre et intensifier nos efforts pour faire mieux respecter, y compris par le secteur privé, les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme pour la mise en œuvre du cadre de référence « protéger, respecter et réparer » des Nations Unies, qui visent à prévenir les formes modernes d'esclavage au travail. La poursuite et l'intensification de nos efforts pour débarrasser le monde de toutes les formes contemporaines d'esclavage et la reconnaissance de la dignité inhérente à la personne humaine et à notre humanité commune constitueraient un moyen important et approprié d'honorer la mémoire des victimes de la traite transatlantique des esclaves.

Il y a aussi des mesures concrètes qui peuvent être prises. En 2013, les chefs de gouvernement des Caraïbes ont créé la Commission des réparations de la CARICOM, dont le mandat est de jeter les bases de la justice réparatrice à l'endroit des communautés autochtones et

des communautés d'ascendance africaine de la région qui sont victimes de crimes contre l'humanité, notamment le génocide, l'esclavage et la traite des esclaves. Ce mandat est exécuté dans le cadre du Programme de justice réparatrice de la CARICOM, qui affirme que les victimes de ces crimes et leurs descendants ont légalement droit à une justice réparatrice. Une justice compensatoire pour leurs descendants serait également un moyen approprié d'honorer la mémoire des victimes de la traite transatlantique des esclaves.

M^{me} Rodríguez Abascal (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance plénière pour rendre hommage aux victimes de l'un des chapitres les plus tristes et les plus ignominieux de l'histoire de l'humanité : l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves. Les situations d'inégalités sociales et économiques, de haine, de fanatisme, de racisme et de préjugés, dont continuent de pâtir à ce jour les personnes d'ascendance africaine, plongent leurs racines dans la traite des esclaves et les terribles séquelles de l'esclavage.

Lors de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban en 2001 et au cours de laquelle il a été reconnu que l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves seraient qualifiés aujourd'hui considérés de crimes contre l'humanité, le chef historique de la Révolution cubaine, Fidel Castro Ruz, a déclaré :

« Les trois continents – y compris l'Asie – ont été soumis à une exploitation inhumaine qui a changé la destinée et la vie actuelle de plus de 4,5 milliards de personnes qui habitent les pays du tiers monde, dont les indicateurs de pauvreté, de chômage, d'analphabétisme, de maladies, de mortalité infantile, d'espérance de vie et d'autres calamités impossibles à répertorier en peu de mots nous surprennent et nous effraient. Ce sont les victimes actuelles de cette barbarie qui a duré des siècles et les seules qui méritent vraiment l'indemnisation au titre des crimes affreux perpétrés contre leurs prédécesseurs et leurs peuples. »

L'indemnisation complète des peuples et des groupes victimes d'un crime aussi odieux qu'imprescriptible et les réparations qui leur sont dues sont un devoir moral absolu. À cet égard, Cuba appuie la juste demande formulée par les États membres de la Communauté des Caraïbes. De même, il serait juste d'attendre un traitement spécial et différencié pour les

pays en développement, en particulier les pays africains, dans leurs relations économiques internationales.

Les pays développés et leurs sociétés de consommation, responsables de la destruction accélérée et quasiment inexorable de l'environnement, ont été les grands bénéficiaires de la conquête et de la colonisation, de l'esclavage et de la traite transatlantique, de l'exploitation impitoyable et de l'extermination de centaines de millions d'enfants des peuples du Sud. Ils se sont également enrichis grâce à un ordre économique injuste imposé à l'humanité et à des institutions financières internationales créées exclusivement par eux et pour eux en tant que nouvelles formes de domination et de soumission. Il est urgent d'apprendre aux générations présentes et futures les causes, les conséquences et les enseignements tirés de l'esclavage, afin que cette période de l'histoire de l'humanité ne se répète jamais.

En conséquence de ce commerce cruel, environ 1,3 million d'Africains, pour la plupart originaires de la partie subsaharienne du continent, sont arrivés sur notre île. L'arrivée à Cuba de groupes ethniques Lucumi, Carabali, Kongo, Ganga, Mina, Bibi, Yoruba et autres a eu des répercussions immédiates sur la société coloniale de l'époque et, à l'issue d'un processus complexe de transculturation, a donné naissance à la nationalité cubaine, qui est essentiellement un mélange d'influences hispaniques et africaines.

Mon pays est extrêmement fier de ses racines africaines, qui se manifestent dans notre tempérament et nos expressions culturelles. Les esclaves affranchis et leurs descendants ont joué un rôle majeur dans les différentes périodes de guerre qui ont conduit à l'autodétermination du peuple cubain. Malgré le blocus économique, commercial et financier qui lui est imposé, Cuba poursuivra ses programmes de coopération avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et d'autres pays du tiers monde, dans le cadre des efforts menés conjointement pour inverser les conséquences de la traite transatlantique des esclaves et des autres sombres chapitres du capitalisme dans ses phases coloniale, néocoloniale et de domination financière transnationale.

L'esclavage et la traite transatlantique des esclaves sont au nombre des crimes contre l'humanité les plus graves qui n'ont pas été traités comme ils auraient dû l'être et dont les conséquences sur la société d'aujourd'hui n'ont pas été dûment reconnues. Nous réaffirmons qu'il importe de renforcer les activités de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales,

telle l'UNESCO, dans ce domaine. C'est le moins que la communauté internationale puisse faire pour réparer les crimes contre l'humanité qu'ont été l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves.

M. Amayo (Kenya) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué l'importante séance d'aujourd'hui. Le Kenya s'associe à la communauté internationale pour célébrer la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, dont le thème cette année est « Mémoire de l'esclavage : les arts au service de la justice ».

La présente séance se tient quelques semaines à peine après une réunion historique de dirigeants du monde sur la renaissance africaine, organisée à Addis-Abeba le 10 février à l'occasion des célébrations marquant le quatre centième anniversaire de la traite transatlantique des esclaves. Le petit-déjeuner de travail qui s'est tenu en marge du trente-deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, comme l'a déjà mentionné mon distingué collègue, M. Tijjani Muhammad Bande, du Nigéria, Président du Groupe des États d'Afrique pour le mois de mars, avait pour objectif de susciter un dialogue mondial axé sur la réconciliation, le réengagement et le rétablissement des liens entre tous les Africains et leurs descendants dans le monde.

À la réunion d'Addis-Abeba, S. E. le Président kényan, Uhuru Kenyatta, a fait observer, à juste titre, que l'esclavage avait largement ouvert la voie au colonialisme, à la discrimination et au racisme, détruisant les familles et les nations et introduisant cette idée fautive et ô combien néfaste d'une hiérarchie entre les races, dont certaines seraient supérieures et d'autres inférieures, qui continue d'affliger l'humanité. Notre célébration de la Journée internationale de commémoration n'a pas seulement pour but de sensibiliser l'opinion publique aux formes contemporaines d'esclavage, telles que la traite des personnes, l'exploitation sexuelle, le travail forcé, les pires formes de travail des enfants et le mariage précoce et forcé; c'est aussi l'occasion de renforcer notre détermination collective à faire disparaître de la surface de la Terre ce fléau pour l'humanité.

Il est terrifiant d'apprendre, dans les médias aujourd'hui, qu'au XXI^e siècle, des millions de personnes sont encore victimes de travail forcé, de servitude pour dette, de mariages forcés et de traite d'êtres humains. Nous avons entendu les récits de ces marchés aux esclaves où des migrants, africains en particulier, par

ailleurs vulnérables et qui fuient les zones de conflit en quête d'une vie meilleure de l'autre côté de la Méditerranée, se retrouvent vendus aux enchères. Cette ignominie humaine doit être condamnée sans réserve. Nous devons donc nous engager à travailler avec la communauté internationale pour mettre un terme à ce commerce méprisable d'êtres humains, où qu'il ait lieu dans le monde.

Je conclurai en disant que le système des Nations Unies, de concert avec les États Membres, doit continuer d'attirer l'attention de nos citoyens, les éduquer et les informer, sur l'existence et les différentes formes de l'esclavage moderne ainsi que sur ses conséquences, en particulier pour les groupes les plus vulnérables, et ses effets déshumanisants pour l'humanité tout entière. Nous encourageons tous les pays à prendre les mesures qui s'imposent à l'intérieur de leurs frontières pour détecter et éliminer cette pratique odieuse.

M. Castañeda Solares (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier la Présidente de l'Assemblée générale, S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, d'avoir organisé la présente séance plénière pour célébrer la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Pendant plus de 400 ans, plus de 15 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été victimes de l'ignominieuse traite transatlantique des esclaves, un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité. Chaque année, le 25 mars, la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves est l'occasion de nous souvenir de ceux qui ont souffert et qui sont morts sous le joug de ce système de domination brutal. Il est donc important de rappeler la magnitude de ce comportement si triste et tragique afin de reconnaître les dangers du racisme et les préjugés que la situation mondiale actuelle met au jour.

Ma délégation participe activement aux efforts visant à remédier aux effets perniciox et graves de l'esclavage. Nous appuyons également des actes plus modestes mais à fort impact qui font partie de cette commémoration, notamment la proclamation de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, 2015-2024, et l'adoption d'un programme d'action ambitieux. C'est pourquoi nous encourageons les États Membres et le Secrétariat à redoubler d'efforts pour continuer de travailler dans un esprit

de reconnaissance, de justice et de développement pour tous.

Nous ne devons pas oublier les crimes commis ni les répercussions considérables de ce vil trafic dans diverses régions au fil des siècles. Les victimes de l'esclavage ont lutté contre un système juridique dont elles savaient qu'il était aberrant et injuste, mais elles se sont toujours agrippées à l'espoir d'obtenir leur liberté. Nous devons donc garantir que les sacrifices de chaque victime de l'esclavage soient reconnus et se traduisent par des ouvertures qui permettront de transformer la réalité de leurs descendants, qui peuplent et enrichissent les différentes régions de la planète, apportant de la diversité et une force vitale qui renforce nos peuples.

Au Guatemala, comme en Amérique latine et dans les Caraïbes, les conséquences de l'esclavage ont laissé une marque indélébile au sein de nos sociétés. D'un côté, nous avons une diversité ethnique et culturelle qui se traduit par un capital humain inestimable. Mais d'un autre côté, nous nous sommes enracinés dans une stratification sociale héritée de l'ère coloniale, lorsque les peuples autochtones et les esclaves étaient exploités. Dans mon pays, nous nous attachons aujourd'hui à bâtir une société libre et plurielle où chacun jouit des mêmes droits et où les perspectives et acquis dans le domaine du développement ne sont pas conditionnés par la couleur de la peau ou l'origine raciale ou ethnique. Nous nous efforçons de construire une société totalement ouverte et pacifique où tous les citoyens peuvent progresser, avoir les mêmes possibilités et participer ainsi au progrès.

Environ 200 millions de personnes qui se réclament d'ascendance africaine vivent dans les Amériques, et des millions d'autres vivent dans d'autres régions du monde, dont un grand nombre à l'extérieur du continent africain. Qu'il s'agisse de descendants des victimes de la traite transatlantique des esclaves ou de migrants plus récents, ils constituent un des groupes les plus pauvres et marginalisés de la société et ont un accès limité à une éducation de qualité, aux services de santé, au logement et au bien-être social.

Par ailleurs, la présente séance nous offre l'occasion de souligner que les migrants contribuent de manière positive et conséquente au développement socioéconomique des pays de transit et de destination. Ils peuvent contribuer à régler les problèmes démographiques et à remédier au manque de main d'œuvre ainsi qu'à d'autres problèmes dans les sociétés d'accueil, et ils apportent de nouvelles capacités et de l'énergie à leurs économies.

Nous devons garder à l'esprit le fait que les êtres humains doivent se respecter mutuellement dans toute leur diversité de croyances, de cultures et de langues. Les différences au sein des sociétés et entre elles ne doivent pas être craintes ni réprimées, mais plutôt appréciées comme un bien de l'humanité. Il faut promouvoir activement une culture de paix et de dialogue entre toutes les civilisations. C'est pourquoi notre objectif doit être de renforcer et de promouvoir l'inclusion sociale, économique et politique de tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de la race, de l'origine ethnique, du statut migratoire, de la religion ou de toute autre condition ou circonstance.

D'innombrables êtres humains ont été exposés à la pire des souffrances et personne ne sait quelle

quantité de sang a été versée et combien d'horreurs ont subi les victimes du système colonial impérial ignoble et cruel, mais aujourd'hui, nous savons ce qu'il convient de faire pour remédier à ces injustices et débarrasser nos esprits des préjugés et de l'ignorance.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Nous avons entendu le dernier orateur pour cette réunion commémorative.

L'Assemblée a ainsi achevé la séance commémorative tenue à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves et la phase actuelle de son examen du point 121 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 25.